

Activités de la Vie Quotidienne
Protocole d'évaluation clinique (EVAL) = 0

Les informations relatives à ce code EVAL se trouvent dans la section :

- (I) *Signification* : La signification du code 0 pour le Protocole d'évaluation clinique « Activités de la vie quotidienne ».

Ces informations doivent être imprimées dans leur intégralité. Il est possible de consulter de la littérature complémentaire.

I. Signification

Le **CAP AVQ n'est pas encore activé**. Ceci signifie que le client appartient à un groupe de clients pour lesquels le rétablissement ou le maintien du statut fonctionnel pour prévenir une rechute AVQ n'est pas mis en avant comme objectif primordial. Plus concrètement, ceci signifie que le client répond à une des caractéristiques suivantes:

- Est capable d'exécuter des activités AVQ de manière autonome, même des activités AVQ qui normalement ne semblent plus possibles à un stade précoce (par exemple s'habiller, hygiène personnelle)
Ce sous-groupe comprend la majorité des clients qui reçoivent des soins à domicile ou qui vivent de manière autonome
- N'a plus aucune capacité cognitive (a un score de 6 l'échelle CPS)
Ce sous-groupe comprend surtout des clients en MRS
- Risque de décès imminent
Ce sous-groupe comprend surtout des clients en MRS

Objectif:

Prévenir la régression des AVQ en réalisant des AVQ.

Procurer un accompagnement adapté dans les AVQ et des soins de soutien aux clients souffrant de problèmes dans les AVQ pour qui le maintien de l'état fonctionnel n'est pas réalisable.

II Problématique

Le CAP "AVQ" s'occupe de l'évaluation de l'autonomie avec laquelle le client réalise les tâches de base de la vie quotidienne (par ex. s'habiller, l'hygiène personnelle, se promener, aller aux toilettes, changer de position dans le lit, manger).

Un déclin au niveau de l'autonomie de la personne pour les AVQ peut entraîner bon nombre de complications : incontinence, problème de communication, déclin cognitif, isolement social, dépression, chutes et ulcères de pression. Pour les personnes qui vivent en autonomie, un déclin de l'autonomie dans les AVQ est un événement majeur qui peut nécessiter leur transfert dans une structure mieux supervisée (par exemple, le placement en structure collective ou dans un cadre "d'assistance de vie" ou en maison de repos) et, plus tard, mener à accroître l'utilisation de services de soutien formel.

De nombreux troubles peuvent affecter l'autonomie pour les AVQ. Parmi les plus importants, on trouve : un déclin dans la performance cognitive de la personne ; le début ou la recrudescence d'une maladie chronique (par exemple, la dépression) ; l'émergence d'une maladie aiguë (par exemple, une attaque cardiaque) ou un problème de santé (par exemple, une fracture de la hanche) et l'utilisation inappropriée de médicaments.

Alors que l'apparition de ces problèmes (et spécialement l'évolution d'une démence) peut mener à une perte chronique de l'autonomie au niveau des AVQ, la mise en place d'un plan qui encourage l'autonomie pour les AVQ peut souvent ralentir ou même inverser un déclin fonctionnel.

Données interRAI:

Selon les études interRAI (manuel d'utilisation interRAI), environ 20% des personnes âgées qui vivent en MRS, 65% de ceux qui reçoivent des soins à domicile et 99% de ceux qui vivent de façon autonome appartiennent à ce groupe (CAP code 0).

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE SOINS

- Préserver le niveau d'autonomie habituel pour les AVQ aussi longtemps que possible
- Envisager d'orienter vers un kinésithérapeute ou un ergothérapeute si la fonction aux AVQ s'est dégradée dans les trois mois ou si les prestations ne sont pas bonnes.

III Directives

Pour les clients qui peuvent encore réaliser les AVQ de façon autonome :

- Observer le client pendant qu'il exécute des AVQ
- Permettre un entretien des aptitudes lorsqu'il y a perte précoce au niveau des AVQ (par ex. s'habiller et hygiène personnelle) pour éviter le déclin dans ces activités.
- Au besoin, adapter l'environnement de la personne pour faciliter la réalisation des AVQ.
- Les prestataires de soins ont un rôle important pour aider les clients dans leurs AVQ. Ceci peut aller de l'assistance pour réaliser des tâches précises à l'information ou la fourniture de moyen de soutien pour les AVQ.
- Des questions importantes à se poser : "Quel objectif voulons-nous atteindre chez ce client ? Quelles AVQ voulons-nous stimuler davantage pour que le client reste autonome le plus longtemps possible ?"